

Résumé des principales décisions du plénum du Conseil général du 18 décembre 2023
1. Examen et approbation du budget 2024 de la Municipalité de Sion

 L'entrée en matière est **acceptée** par 57 oui, 0 non et 0 abstention

Dicastère 1 : Administration générale & Finances

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Décision
No 1 Fonct.	116.3133 p.47	Prestations informatiques	1'625'000	1'675'000	+50'000.-	L'utilisation de nos outils informatiques est en train de connaître une évolution majeure avec la démocratisation de l'intelligence artificielle (IA). Celle-ci s'est imposée dans le monde professionnelle, notamment grâce à ChatGPT, outil facile d'utilisation et accessible à tous. L'évolution de l'IA est extrêmement rapide et ses possibilités presque illimitées. La Ville de Sion a tout intérêt à s'y intéresser rapidement. Cela pourrait faciliter le travail de ses employés, améliorer le service aux citoyens et réduire les charges de la Ville à terme. Les versions performantes de ces outils sont payantes et nécessitent une formation pour une utilisation efficiente. Toutefois, l'IA pose également un certain nombre de questions, notamment éthiques ou de protection de données. La Ville devrait se positionner directement sur cette question, soit seule, ou avec d'autres communes ou association telle que la Fédération des Communes Valaisannes. Par cet amendement, nous octroyons un budget à la Ville afin qu'elle mène une réflexion approfondie quant à l'utilisation future de ces outils ou pour la	PLR	L'amendement été refusé par 19 oui 34 non 4 abstentions

						mise en place d'un projet pilote pour un service déterminé.		
--	--	--	--	--	--	---	--	--

Dicastère 2 : Economie & Tourisme

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Décision
No 2 Fonct.	260.3010 p.63	Traitements du personnel administratif et d'exploitation	276'000	416'000	+140'000.-	Cet amendement vise à financer l'internalisation d'un poste de délégué à l'énergie afin d'accompagner la transition énergétique.	PS	L'amendement a été refusé par 20 oui 37 non 0 abstention
No 3 Fonct.	264.3130 p.65	Prestations de services de tiers	415'000	275'000	-140'000.-	Compensation de l'amendement de + 140'000.- à la rubrique 260.2010 en raison de l'internalisation du poste de délégué à l'énergie.	PS	Lié à l'amendement précédent, donc abandonné vu le refus de l'amendement No 2
No 4 Fonct.	264.3130 p.65	Prestations de service de tiers	415'000	440'000	+25'000.-	Cette somme devra être consacrée au renforcement auprès de la population de la communication sur les énergies renouvelables et l'importance de respecter une certaine sobriété énergétique.	Les Verts	L'amendement a été refusé par 19 oui 37 non 1 abstention

Dicastère 3 : Education & Culture

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Décision
No 5 Fonct.	308.3101 p.80	Matériel d'exploitation, fournitures	227'000	247'000	+20'000.-	Amendement lié à aux amendements sur les rubriques 901.3101 et 902.3101. Ce montant vise à financer la mise à disposition de protections menstruelles dans les bâtiments scolaires.	PS	L'amendement a été accepté par 44 oui 10 non 3 abstentions
No 6 Fonct.	320.3010 p.82	Traitements du personnel administratif et d'exploitation	279000	229000	-50'000.-	Le poste de chargé de projet à 80% reprenant en grande partie le cahier des charges du délégué culturel nous semble inutile	Boand Vincent	L'amendement a été refusé par 6 oui 51 non 0 abstention OUI
No 7 Inv.	308.5040 p.207	Terrains bâtis Centre scolaire du Sacré-Coeur	400'000.-	480'000.-	+80'000.-	En août 2023, les élèves ont dû débiter leur année scolaire sous un soleil de plomb et une chaleur étouffante. Certaines cours d'école de la ville, notamment celle du Sacré-Cœur et du Vieux-Moulin, sont entièrement recouvertes de bitume et n'ont pratiquement pas d'arborisation. En ce qui concerne la cour du Sacré-Cœur, est-ce bien raisonnable d'envisager le début des travaux de l'Ancien Hôpital pour la réaménager ? Attendre des années semble absolument injuste pour nos jeunes élèves...	Les Verts	L'amendement a été accepté par 46 oui 10 non 1 abstention

						Pour leur confort et surtout leur santé, nous proposons, à l'image de ce qui a été fait sur la place de la Planta, d'aménager provisoirement dans cette cour d'école un ou plusieurs espaces verts arborisés à même de les protéger contre les canicules.		
--	--	--	--	--	--	---	--	--

Dicastère 4 : Affaires sociales

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Décision
No 8 Fonct.	400.3636 p.93	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	342'000	348'000	+6'000.-	Des diminutions « bouts de chandelles » pour un total de 6000,- ont été faites pour trois organisations à but social que nous ne comprenons pas : Addiction Valais -1000.- Intégration pour tous -2000.- Croix-Rouge, garde d'enfants -3000.- Nous estimons cela inutile et désirons conserver leur subvention 2023 !	Le Centre	L'amendement a été accepté par 55 oui 0 non 2 abstentions
No 9 Fonct.	404.3636 p.98	Subvention aux organisations privées à but non lucratif	195'000	215'000	+20'000.-	La nouvelle association AUME (Association Urbanisme Mobilité Environnement) exploitée par Vélocité avec le projet "Tricycle" débutera en 2024 un service de récolte de déchets recyclables à domicile à vélo. Cette initiative, particulièrement précieuse pour la population du troisième âge et les personnes à mobilité réduite, mérite d'être subventionnée dans le	Les Verts	L'amendement a été retiré

						courant de l'année prochaine déjà. Le montant couvrira notamment l'achat d'un nouveau vélo et d'une remorque.		
--	--	--	--	--	--	---	--	--

Dicastère 5 : Sécurité publique

Dicastère 6 : Travaux publics & Environnement

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Décision
No 10 Fonct.	600.3141 p.123	Entretien des routes / voies de communication	1'275'000	1'175'000	-100'000.-	Le service est incapable de fournir les indications quant aux travaux prévus en 2024, la réponse à la CEU était qu'ils utiliseraient le budget mis à disposition.	Le Centre	L'amendement a été accepté par 38 oui 17 non 1 abstention
No 11 Fonct.	603.3140 p.128	Entretien des terrains	160'000	85'000	-75'000.-	Dans cette période difficile au vu de l'augmentation globale des prix, nous estimons que le montant prévu pour les « sonneurs à ventre jaune » n'est pas opportun et pourrait être mieux utilisé, par ex. pour venir en aide à nos concitoyens en difficulté !	Le Centre	L'amendement a été retiré
No 12 Inv.	600.5010 p.223	Pistes cyclables	650'000	400'000	-250'000.-	Montant similaire aux exercices précédents	UDC	L'amendement a été retiré

No 13 Inv.	601.5060 p.224	Biens mobiliers	400'000	200'000	-200'000.-	Le renouvellement du parc véhicule a été largement commenté lors de l'exercice précédent.	Boand Vincent	L'amendement a été refusé par 6 oui 49 non 1 abstention
-------------------	----------------	-----------------	---------	---------	------------	---	---------------	---

Dicastère 7 : Bâtiments et constructions

Dicastère 8 : Urbanisme & Mobilité

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Décision
No 14 Fonct.	856.3634 p.163	Subventions aux entreprises publiques	6'640'000	6'890'000	+250'000.-	La cadence de la partie de la ligne de bus BS11 Gare – SUVA a été portée il y a quelque temps déjà à dix minutes lors des heures de pointe. Cette décision a renforcé nettement la fréquentation sur ce parcours. Vu le succès rencontré, il est temps d'adopter la même cadence pour la deuxième partie de cette ligne reliant la Gare à la Garenne.	Les Verts	L'amendement a été refusé par 11 oui 45 non 1 abstention L'amendement n°14 a perdu contre l'amendement n°15
No 15 Fonct.	856.3634 p.163	Subventions aux entreprises publiques	6'640'000	6'840'000	+200'000.-	Il est nécessaire de créer une offre de bus du soir pertinente sur l'ensemble du territoire, pour les fins de semaine (jeudis, vendredis et samedis) et	PS	L'amendement a été refusé par 19 oui 36 non 1 abstention,

						augmenter la cadence des lignes qui n'ont pas une cadence régulière.		L'amendement n°15 a perdu au profit de celui de la Municipalité
No 16 Fonct.	860.3132 p.165	Honoraires experts et spécialistes	310'000	110'000	-200'000.-	Le budget dédié aux études sur le développement de l'aéroport doit être réduit considérant sa future cantonalisation.	PS	L'amendement a été refusé par 20 oui 37 non 0 abstention
No 17 Inv.	852.5040 p. 239	Terrains bâtis Aménagements espaces publics	4'200'000	4'250'000	+50'000.-	Cet amendement vise à compléter l'aménagement des espaces publics par des démarches participatives afin d'impliquer les Sédunois-es dans l'évolution de leur ville et de leur proposer des aménagements au plus proches de leurs attentes.	PS	L'amendement a été refusé par 19 oui 37 non 1 abstention
No 18 Inv.	856.5060 p.240	Biens mobiliers Agglo Valais central – abribus + parcs à vélos	150'000	250'000	+100'000.-	Nécessité de protéger les usagers des transports publics des intempéries et en particulier des canicules de plus en plus fréquentes. L'abribus de l'hôpital, par exemple, ainsi que celui jouxtant l'aéroport sont signalés par de simples panneaux. Il est donc grand temps d'en aménager un dans chacun de ces arrêts. Les montants facturés pour un abribus varient de 7'000 frs à 50'000 frs selon le confort envisagé.	Les Verts	L'amendement a été refusé par 22 oui 33 non 1 abstention

Dicastère 9 : Sport, jeunesse & loisirs

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Décision
No 19 Fonct.	900.3636 p.176	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	288'000	278'000	-10'000.-	Le rallye du Valais ne stationnant plus sur Sion, il ne nous semble plus opportun de soutenir cette manifestation !	Le Centre	L'amendement a été accepté par 46 oui 6 non 5 abstentions
No 20 Fonct.	901.3101 p.177	Matériel d'exploitation, fournitures	272'000	287'000	+15'000.-	Amendement lié à aux amendements sur les rubriques 308.3101 et 902.3101. Ce montant vise à financer la mise à disposition de protections menstruelles dans les centres sportifs.	PS	L'amendement a été refusé par 20 oui 35 non 2 abstentions
No 21 Fonct.	902.3101 p. 179	Matériel d'exploitation, fournitures	177'000	187'000	+10'000.-	Amendement lié à aux amendements sur les rubriques 308.3101 et 901.3101. Ce montant vise à financer la mise à disposition de protection menstruelles dans les piscines.	PS	L'amendement a été refusé par 19 oui 36 non 2 abstentions
No 22 Fonct.	906.3636 p.183	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	493'000	496'000	+3'000.-	Le montant du prix culturel ayant été augmenté de 3'000.-, nous estimons que nous pourrions aussi augmenter du même montant le prix à la jeunesse.	Le Centre	L'amendement a été accepté par 26 oui 16 non 15 abstentions

Discussion finale sur le budget 2024

Les rubriques de fonctionnement ont été amendées de : - 81'000.-

Les rubriques d'investissement ont été amendées de : +80'000.-

Le budget est **accepté** par 56 oui, 0 non et 0 abstention

Le vice-Président du Conseil général : A. Dubuis, 19.12.2023